



Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice



Procès-verbal

Séance du mardi 21 février 2023 à 20h00

Salle des Combles, Saint-Sulpice

Présences : M. Jean CEPPI – Mme Anne MERMINOD – M. Amaury DAELE – M. Bertrand DE RHAM – Mme Mirela VERSCHUEREN – M. Neal GAUVIN – M. Dimitri TORREGROSSA – M. Vincent JOST – Mme Stefania HOFMANN – Mme Janik ALTHAUS – M. Stéphane GABRIEL – M. Robin NICHELE –

Excusés : Mme Florence POJER – M. Rabia AMOR – M. Christophe DONY – Mme Alexandra MONNOT –

Absents : Mme Ilaria PRETELLI –

Procès-verbal : Danielle Menoud

1. Accueil

M. Jean CEPPI ouvre la séance, il souhaite la bienvenue à tout le monde. Il excuse la convocation tardive pour des raisons médicales.

2. Liste de présence

Conformément à ci-dessus

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 22 novembre 2022

Une coquille orthographique est modifiée à la page 3, point c: « mensuelle » devient « menstruelle ».

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Démissions et nominations des membres du Conseil d'établissement

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance avec une invitation à tous les parents (Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice) pour l'élection de deux représentants des parents d'élèves chavannois.

6. Communication de la Direction

Mme Stefania HOFMANN, Directrice, annonce que les camps de ski ont lieu pour les 8P et 10P. Les 9P auront un camp au mois de juin. Les futures 9P auront un camp en tout début de l'année scolaire afin de créer du lien et une cohésion de classe. Toutes les activités ont repris.

Les mesures de lutte contre la pénurie d'électricité sont maintenant révolues et la température dans les classes est meilleure.

7. Communications des Municipalités

M. Jean CEPPI, Municipal de Chavannes-près-Renens, annonce qu'un préavis sur l'aménagement de la cour au collège de la Plaine sera prochainement soumis au Conseil communal de Chavannes-près-Renens.

Mme Anne MERMINOD, Municipale de Saint-Sulpice, annonce que le réfectoire « Les P'tits Lious » tenu par des indépendants a fermé ses portes. La commune a pu reprendre cette structure et a augmenté sa capacité d'accueil à 36 places (pour les élèves de 1P à 4P).

Concernant la demande de grouper les 7P et 8P, à Chavannes, la Municipalité de Chavannes-près-Renens a refusé l'enclassement. Comme il n'est pas possible de faire des ½ classes, des élèves de Chavannes continueront d'aller à Saint-Sulpice et vice-versa pour compléter les demi-classes. Cette année scolaire, des élèves de Chavannes ont été enclassés à Saint-Sulpice. Les élèves qui sont concernés prennent le bus n° 31. Il a été demandé aux parents s'il y avait des volontaires. 80 % des enfants « délocalisés » le sont volontairement. Pour le reste, il a été tenu compte des « amitiés » entre les enfants. M. Vincent JOST (APE) propose d'en parler lors de la séance avec les parents d'élèves, en amont, afin de préparer le terrain. L'idée est retenue. S'il devait y avoir des recours, le canton soutient les écoles et n'entre pas en matière.

8. Communication des groupes représentés (communes, parents, organisations, école)

Communes : M. Bertrand DE RHAM annonce qu'un préavis pour un crédit d'étude d'un collège, structure d'accueil et garderie sur les Hauts de Dornigny a été accepté par le Conseil communal de Chavannes avec une ouverture prévue pour 2028, comportant 12 classes (niveaux 1 à 6P) pour un montant approximatif de 24 à 25 mios. Des solutions de classes provisoires dans des constructions modulaires en bois est en cours d'investigation. Mme Janik ALTHAUS, enseignante, demande que la réflexion sur les fenêtres soit plus réfléchie qu'au collège de la Concorde pour les canicules d'été. Une démarche participative avec les usagers (élèves et les enseignants) est prévue par le préavis.

Les autres groupes n'ont pas de communication.

9. Fixation de la date du prochain Conseil : le mardi 30 mai 2023 à 20H00 à Chavannes-près-Renens

Avec, en avant séance à 19h30, élection d'un parent d'élèves. Une convocation partira depuis l'école pour tous les parents d'élèves (Chavannes et Saint-Sulpice). Par contre, seul un parent chavannois pourra être élu.

10. Divers et propositions individuelles

- a. M. Dimitri TORREGROSSA, représentant des parents d'élèves, demande quel type de support/soutien pour les élèves/camarades, l'établissement de Chavannes-près-Renens a mis (ou envisage de) mettre en place concernant les enfants transgenres, avec changement de genre en cours de l'année. Il lui est répondu que la Direction a un guide d'accompagnement de la Fondation Agnodice. Il y a des professionnels qui pourraient accompagner les enseignants et les élèves.
- b. M. TORREGROSSA demande s'il y a des nouvelles quant à l'aménagement de la cour du collège de la Plaine. M. Jean CEPPI, Municipal de Chavannes-près-Renens lui répond qu'un préavis est en cours. Il devrait être présenté au Conseil communal du 11 mai 2023. Une fois accepté, une démarche participative avec les élèves, les parents et les enseignants sera mise en place. Les travaux devraient être terminés en 2024.

Quant au terrain multisports qui a déjà été accepté au Conseil communal, les travaux commenceront prochainement.

Il est fait mention de la demande d'avoir une partie de cour « plus tranquille » pour les petits. Cette demande sera formulée lors de la démarche participative.

- c. M. Vincent JOST, représentant des sociétés civiles, demande au sujet des enquêtes de satisfaction qualité / quantité sur les structures d'accueil du midi de l'Etablissement (UAPEs et réfectoires) : des enquêtes sont-elles prévues cette année ? Les résultats seront-ils communiqués au Conseil ? Pourrait-on participer à l'élaboration des questionnaires ? Il complète en précisant qu'il s'agit principalement des repas, mais pas que. Éventuellement une enquête plus complète avec les activités de l'école. Il lui est répondu qu'il est envisageable que les APE Chavannes et Saint-Sulpice pourraient rencontrer les services de la cohésion sociale de Chavannes et Saint-Sulpice afin de créer un questionnaire qui pourrait être distribué à la fois aux élèves et aux parents. La Direction propose d'en faire la distribution.
- d. Mme Stefania HOFMANN, Directrice de l'établissement, annonce 1'412 élèves actuellement et 1'442 prévus pour la rentrée scolaire d'août 2023.
- e. M. Neal GAUVIN, représentant des parents d'élèves, s'enquiert de la demande de l'aménagement du chemin non-officiel pour accéder au collège de La Planta. Il lui est répondu que la demande suit son cours.

Aucun autre divers n'étant demandé, la séance est levée à 21h09.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire
 primaire et secondaire
 de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice

Présidence :



Jean CEPPI

Secrétariat :



Danielle Menoud